

## AVIS DES SOCIETES \*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **ENNAKL AUTOMOBILES**

**Siège Social** : Zone Industrielle La Charguia II-BP 129-1080-Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions « Ennakl Automobiles » et l'intermédiaire en bourse Attijari Intermédiation informent le public que le contrat arrive à échéance le 15 janvier 2011.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société « Ennakl Automobiles » est entré en vigueur le 16 juillet 2010. Il était composé de 600.000 actions et de 12.840.000 dinars de liquidité.

A la date du 31 décembre 2010, ce contrat était composé de 866.447 actions « Ennakl Automobiles » et de 10.168.760 dinars de liquidité.

Il est à noter que la société « Ennakl Automobiles » mettra en œuvre à compter du 17 janvier 2011 un nouveau contrat pour une période de six mois afin d'assurer la liquidité des actions « Ennakl Automobiles » et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 866.447 actions « Ennakl Automobiles » et de 10.168.760 de dinars de liquidité.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.